ELECTIONS LEGISLATIVES DU 14 JUIN 1981
2e circonscription de la Moselle

Roger BOUR

CANDIDAT PATRIOTE SANS ETIQUETTE POLITIQUE



Chers électrices et électeurs de la deuxième circonscription de laMoselle,

C'est la seconde fois que je brigue l'honneur de vous représenter dignement devant le Parlement.

Lors des dernières élections législatives de mars 1978, près de 1 300 d'entre vous m'ont accordé leurs suffrages ; je leur en suis encore reconnaissant, d'autant plus reconnaissant qu'à l'époque, les visionnaires distingués ne donnaient pas cher de ma personne.

Vous leur avez opposé un cinglant démenti.

Je ne me présente pas à vous avec une référence de mouvement ou de parti politique, mais simplement avec un titre que je revendique et que j'ai toujours défendu, celui de **patriote** et de **gaulliste authentique.**

Et puisqu'il faut se situer dans la nomenclature des "étiquettes", disons que je suis — comme le prouve l'acte officiel de candidature déposé à la préfecture — **candidat patriote sans étiquette politique** — un point, c'est tout.

Mon indépendance, c'est ma liberté !

Mon combat à moi, c'est la confrontation permanente entre l'idéal et la réalité, entre le perfectionnisme et la compromission. Ce combat est solitaire, acharné et je le mène toujours avec le même enthousiasme juvénile.

C'est à ce **combat loyal permanent** que je dois de vivre, avec passion, tous mes engagements et je peux affirmer que, sans lui, je ne serais certainement plus de ce monde.

Je connais mes défauts — et qui n'en a pas — mais j'ai aussi conscience de mes qualités. Ce sont ces qualités qui m'incitent à affirmer que je suis un homme de parole et de probité.

Je vais jusqu'au bout de ce que j'entreprends !

Electrices, électeurs, qu'attendez-vous de moi, qu'attend-on d'un parlementaire ?

Qu'il soit un observateur, un auditeur attentif, qu'il soit un homme de terrain, un fidèle messager, un ambassadeur honnête et consciencieux, le digne trait d'union entre l'opinion publique d'une circonscription et le pouvoir.

Je veux assumer cet honneur, endosser la responsabilité de vous représenter, **à temps complet,** dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale.

J'ai déjà présenté mes lettres de noblesse.
Né à MONTIGNY-LES-METZ, le 15 avril 1923, **petit-fils d'agriculteurs et fils de cheminot, en l'occurence de Constant BOUR (35 ans de bons et loyaux services aux Ateliers du Chemin de Fer de MONTIGNY-LES-METZ), voilà près de 40 ans que l'autodidacte que je suis, s'intéresse de très près à la vie publique de la Moselle et de la Région Lorraine dont METZ est la capitale administrative.**

Mes activités, **souvent bénévoles,** m'ont valu 162 témoignages de satisfaction ou de reconnaissance émanant de hautes personnalités responsables aux niveaux local, régional et national.

Tous ces témoignages m'ont été accordés aux titres suivants :

- **passé patriotique :** attribution de 24 décorations et autres distinctions pour faits exceptionnels de guerre et de Résistance.

- **plan économique et juridique :** attribution, par la Société Industrielle de l'Est, de la grande médaille de Vermeil avec palme, en reconnaissance des services rendus à l'Industrie et au Commerce, tant en France qu'à l'étranger, au titre de traducteur-juré près le Tribunal de Grande Instance de METZ (depuis 1947).

- **secteur social :** dès Noël 1957, en tant que conseiller aux relations publiques franco-américaines auprès de l'état-major de l'U.S. Army de METZ, élaboration et mise en œuvre jusqu'en 1963 — date de départ des armées alliées de France — d'un vaste programme de bienfaisance.

Ce programme consistait, à l'occasion des fêtes religieuses de fin d'année, à rendre visite, en compagnie d'aumôniers militaires américains et canadiens, aux pensionnaires des divers établissements d'handicapés physiques, de sourds-muets, d'hospices, de l'Institut du Bon Pasteur, de foyers de déshérités et de personnes âgées de METZ et de MONTIGNY-LES-METZ, afin d'apporter à ces derniers un peu de réconfort en leur remettant gracieusement, de la part de nos amis d'outre-Atlantique, des friandises, des jouets ainsi que des postes de télévision (rares au début des années 50) et autres objets de valeur.

Par ailleurs, une aide efficace a été apportée aux séminaires des Missions des Pères Oblats d'AUGNY (dont le supérieur était le sympathique R.P. FIRTION et Saint-Vincent de Paut de CUVRY, ainsi qu'à la commune de MARLY qui a obtenu,

sur simple appel téléphonique, l'aménagement dans un temps record — 24 heures à peine — par les sapeurs du génie américain, d'un magnifique terrain de football.

- **secteur sportif :** défenseur inconditionnel du football à travers l'intérêt que je porte aux jeunes et la publication, entre autres, de la première édition du Livre d'Or officiel du F.C. METZ en 1976.

Quant à l'histoire de ma région, je suis en mesure d'en faire un fidèle exposé pour en avoir conservé les détails, les grandes étapes, les dates les plus mémorables, les images et autres clichés en un fichier exhaustif.

Il n'est donc pas dans mes intentions d'exprimer de vaines promesses démagogiques — puisque je n'ai pas encore l'expérience de la mission parlementaire — et de me donner en spectacle dans les lieux publiques de ma circonscription lors de stériles affrontements.

Il y a beaucoup mieux à faire !

J'entends consacrer **toute mon énergie** à réclamer notamment :

- **au plan institutionnel national :**

La révision de la Constitution de 1958 et du Code électoral tendant à inscrire, dans un calendrier cyclique quadriennal ou quinquennal, tous les mandats électifs dont la durée est actuellement la suivante :

SENATEURS (9 ans)
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE (7 ans)
CONSEILLERS GENERAUX (6 ans)
CONSEILLERS MUNICIPAUX (6 ans)
DEPUTES (5 ans)

- la limitation à deux du cumul des mandats électifs
- l'élection des assemblées régionales au suffrage universel
- le retour au mode de scrutin proportionnel en remplacement de l'actuel scrutin majoritaire à deux tours.
- la valorisation des fonctions du suppléant qui ne doit plus être un simple figurant, mais le collaborateur direct du député.

- **au plan social**

- la prise en charge des grands problèmes spécifiques : lutte contre le chômage et l'inflation, pour la formation et le plein emploi des jeunes, aide à l'agriculture, à l'artisanat, aux industries du batiment et des travaux publics (logements sociaux et équipements collectifs), à l'industrie agro-alimentaire, aux handicapés physiques et aux personnes âgées.
- l'appui total aux légitimes revendications de toutes les catégories des **Anciens Combattants et Victimes de Guerre, dans le cadre du rapport constant et du rattrapage (14,26 %) qui leur est promis depuis ... 23 ans.**
- la défense ardente du cadre de vie de la circonscription de la Moselle composée d'espaces verts, de terres riches et généreuses, de magnifiques plans d'eau qu'il convient de protéger, contre la boulimie de certains promoteurs.

Défendre aujourd'hui l'idée du vrai patriotisme, c'est presque une gageure ; elle s'inscrit dans la droite ligne de ma candidature.

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte pour en ranimer la flamme, à l'intention de tous ceux qui portent dans leur chair, les marques indélébiles du sacrifice consenti pour la Patrie.

Tous ceux-là ont droit au respect. Ils en ont payé le prix.

J'ai l'honneur d'être dans leurs rangs.

Conscient de la valeur du nouvel enjeu de l'Histoire, je reste néanmoins fidèle aux leçons du passé. Voilà pourquoi, j'ai choisi d'en confier le message à un jeune suppléant de 29 ans, issu d'une modeste famille laborieuse dont feu le chef connaissait, la signification du mot **patriote** pour l'avoir été, lui aussi, à ses heures.

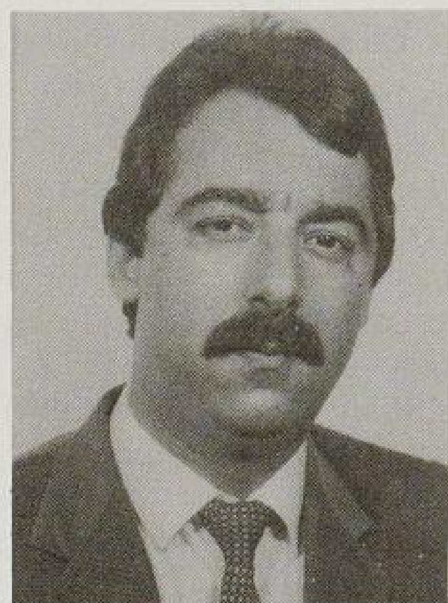
Rester patriote contre vents et marées est aussi respectable à exprimer que de parler le langage des sportifs, lorsqu'on a longtemps foulé dans sa jeunesse, la pelouse des stades.

De toute façon, **c'est dans la mémoire que mûrissent les fruits de l'expérience.**

Personne ne peut contester la mienne.

Roger BOUR
Déporté de la Résistance
Chevalier de la Légion d'Honneur - Médaille militaire - Croix de Guerre

DES LE 1er TOUR, VOTEZ MASSIVEMENT POUR ROGER BOUR
VOTEZ UTILE POUR DIRE NON A LA POLITIQUE POLITICIENNE



Suppléant : Bernard SCHAACK

Bernard SCHAACK, le suppléant de Roger BOUR est né le 30 novembre 1952, à la Clinique Sainte- Thérèse, sise rue du Général DE GAULLE à LONGEVILLE-LES-METZ.

Issu d'une vieille famille lorraine, honorablement connue à SAINT-JULIEN-LES-METZ où sa mère réside encore actuellement, il a fréquenté l'école communale de SAINT-JULIEN-LES-METZ, puis le Lycée Fabert, l'Ecole des Frères de Saint-Augustin et la Faculté de Droit à METZ avant d'embrasser la carrière publicitaire, à l'instar de son frère, Paul SCHAACK, directeur-créateur de l'agence de publicité TEP-CONSEIL à METZ.

Son père, Roger SCHAACK, né à NANCY en 1918, après son passage à l'Ecole des Enfants de Troupe d'AUTUN, effectua en 1938, son service militaire au 507e régiment de Chars de Combat, stationné avant guerre à MONTIGNY-LES-METZ et placé sous le commandement du Colonel Charles DE GAULLE.

Après la débacle de juin 1940, il se retrouve à BOURG-EN-BRESSE et rejoint les maquis de l'Ain.

Revenu à METZ après la Libération de 1945, il entame une carrière d'enseignant tout d'abord à l'Ecole Saint-Vincent de METZ, puis, à l'Ensemble Scolaire Jean XIII, rue du Séminaire à MONTIGNY-LES-METZ, jusqu'en 1971, date de sa brutale disparition à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Vu le Candidat

d. leclerc - imprimeur à metz